

Père fixera ensuite lui-même le jour de la proclamation solennelle. Une décision analogue a été prise en ce qui concerne la Béatification d'une autre grande Fille de France : Louise de Marillac, fondatrice des Filles de Charité.

Congrès eucharistique. — Un premier Congrès eucharistique s'est tenu, à Rome, dans les premiers jours de juin, sur l'initiative de S. E. le Cardinal Vicaire. Sa Sainteté le Pape a reçu une délégation des congressistes et leur a adressé une allocution.

Le Président du Brésil au Vatican.—Le 20 mai dernier, S. S. Benoît XV a reçu M. Pessoa, président de la république du Brésil.

La conversation entre Benoît XV et le Président du Brésil dura vingt minutes.

Le Président et son cortège se rendirent ensuite chez le Cardinal-secrétaire d'État, avec qui il eut d'abord seul un entretien assez prolongé. Après les présentations, il se rendit dans la basilique de Saint-Pierre, où il fut reçu avec le cérémonial usité pour les chefs d'État. Il y pria à l'autel du Saint-Sacrement, de la sainte Vierge et au tombeau des Apôtres et descendit à la crypte vaticane, où il s'arrêta devant le sépulcre de Pie X.

De la basilique il se rendit à l'ambassade brésilienne, près le Saint-Siège, où il avait invité à déjeuner les cardinaux Gasparri, secrétaire d'État ; Ranuzzi di Bianchi et Marini : NN. SS. Tacci, majordome et Sanz de Samper, maître de chambre ; Cerretti, secrétaire des Affaires extraordinaires, et Tedeschini, substitut de la secrétairerie d'État ; l'ambassadeur et l'ambassadrice d'Espagne ; les ministres l'Argentine et du Chili près le Saint-Siège, et leurs dames ; enfin, quelques autres hautes personnalités.

A la fin du banquet le Président du Brésil fit un discours bien digne d'un chef d'État catholique. S. E. le cardinal Gasparri le remercia de ses bonnes paroles, parla de l'action bienfaisante de l'Église au Brésil et de la bienveillance du Saint-Siège envers la nation brésilienne à qui il souhaite un avenir de prospérité.

FRANCE

Excellents résultats. — Pendant la Conférence de la paix, S. S. Benoît XV a envoyé à Paris, S. G. Mgr Cerretti, secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il s'agissait pour lui d'obtenir de la Conférence de la paix la modification de l'article du traité relatif aux missions allemandes.

D'après le texte primitif du traité, en effet, dans l'élimination des Missionnaires allemands, des missions catholiques auraient pu devenir des missions protestantes. D'autre part, les biens auraient pu être transférés, et un nouveau personnel de missionnaires être substitué sans intervention du Saint-Siège, ce qui eût été contraire à toutes les règles de la discipline catholique.